



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 06/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730030095>



Agrosystème de Grioudas (Identifiant national : 730030095)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z1PZ0939)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Goux Nicolas
(Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées), - 730030095, Agrosystème de
Grioudas. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730030095.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) : Goux Nicolas (Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées)

Centroïde calculé : 631639°-1937095°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 04/09/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 04/09/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 17/06/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Aveyron
- Commune : Bozouls (INSEE : 12033)
- Commune : Montrozier (INSEE : 12157)

1.2 Superficie

335,38 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 558

Maximale (mètre): 690

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de l'« agrosystème de Grioudas » se situe dans le département de l'Aveyron. Le site est constitué d'un réseau de devèzes et de prairies pâturées liées les unes aux autres par des haies de vieux arbres. Les devèzes sont un système pastoral arboré extensif localisé sur des plateaux, en crête de vallon. Les arbres (chênes et/ou hêtres) y sont traditionnellement taillés (en têtard ou en émonde) mais non abattus. On retrouve ces mêmes arbres dans le réseau de haies et dans les prairies pâturées. Multicentennaires pour la plupart, ils sont porteurs d'une variété de micro-habitats (branches mortes, cavités...) remarquable, dont certains sont d'intérêt communautaire. La présence de vieux arbres à cavités constitue l'intérêt principal du site, notamment avec la présence du Pique-prune (*Osmoderma eremita*).

Le Pique-prune (*Osmoderma eremita*) est un coléoptère saproxylique protégé au niveau national et figurant en annexe II de la directive « Habitats ». Il est l'un des coléoptères les plus suivis en Europe du fait de ses fortes exigences écologiques. Il vit dans les cavités d'arbres de grand volume et fortement évidées. Des études ont montré que ce type de cavité est présent sur des arbres à partir d'environ 250 ans. Quand une cavité est habitable, une population peut cependant y vivre pendant plusieurs décennies. Le Pique-prune est caractérisé par ses faibles capacités de dispersion. Ainsi, sa présence témoigne du maintien d'un habitat favorable sur le site au cours du temps. Il traduit une forte maturité de l'habitat. Les cavités d'arbres se forment sous l'action conjuguée d'une multitude d'organismes saproxyliques (champignons, insectes, bactéries...) qui dégradent à la fois chimiquement et mécaniquement le bois. Au cours de l'évolution de la cavité, des cortèges spécifiques à un stade de décomposition du bois vont intervenir. Celui associé au Pique-prune correspond au cortège ultime de ce long processus. Ainsi, en protégeant les habitats du Pique-prune, on protège l'ensemble de son cortège mais également l'ensemble des organismes qui se sont succédé dans le temps, comme par exemple la cétoine *Liocola lugubris*. C'est pourquoi on qualifie le Pique-prune d'espèce parapluie. Les vieux arbres ont disparu dans la plupart des massifs forestiers français, et par la même occasion le Pique-prune. On le trouve aujourd'hui essentiellement dans les milieux agropastoraux et bocagers où de vieux arbres sont historiquement conservés depuis plusieurs générations. Cependant, ces arbres sont devenus de plus en plus rares. La conservation de ce site est donc fondamentale, et relève des enjeux de conservation communautaire. Localement, il assure la continuité de l'habitat (corridor écologique) dans un paysage fragmenté, mais aussi un lieu de reproduction pour une espèce dont les populations sont capables de se maintenir durant plusieurs décennies au sein d'une même cavité. Le cortège floristique marque nettement l'ambiance thermophile des habitats ouverts. Les pelouses sèches mésoxérophiles abritent des espèces typiques de zones écorchées et à sol squelettique comme le Cardoncelle mou (*Carduncellus mitissimus*), espèce relativement commune, le Gaillet à feuilles d'asperge (*Galium corrudifolium*), qui atteint ici sa limite ouest de répartition, l'Hélianthème blanchâtre (*Helianthemum oelandicum* subsp. *incanum*), à répartition éparse en Midi-Pyrénées, ou encore le Thym à pilosité variable (*Thymus polytrichus* subsp. *britannicus*). Les influences méditerranéennes sont marquées par la présence de la Bugrane striée (*Ononis striata*) et de la Leuzée conifère (*Leuzea conifera*).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Plaine, bassin
- Coteau, cuesta

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Ecologique- Insectes- Phanérogames	<ul style="list-style-type: none">- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La délimitation de la ZNIEFF suit le maillage principal de haies arborées contenant de vieux arbres à cavités favorables au Pique-prune.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Null	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.8 <i>Fourrés</i>			5	
	34.32 <i>Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides</i>			15	
	84 <i>Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs</i>			10	
	38 <i>Prairies mésophiles</i>			30	
	81 <i>Prairies améliorées</i>			30	
	34.33 <i>Prairies calcaires subatlantiques très sèches</i>			10	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Coléoptères	11004	<i>Liocola lugubris</i> (Herbst, 1756)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2002 - 2002
	10979	<i>Osmoderma eremita</i> (Scopoli, 1763)	<i>Barbot, Pique-prune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2002 - 2002
Phanérogames	135224	<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>incanum</i> (Willk.) G.López, 1992	<i>Hélianthème blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Corriol Gilles, Laigneau Françoise)				2007 - 2007
	141701	<i>Thymus polytrichus</i> subsp. <i>britannicus</i> (Ronniger) Kerguelen, 1987	<i>Serpolet de Druce</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Corriol Gilles, Laigneau Françoise)	Fort			2007 - 2007

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	88052	<i>Carduncellus mitissimus</i> (L.) DC., 1805	<i>Cardoncelle mou</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Corriol Gilles, Laigneau Françoise)				2007 - 2007
	99406	<i>Galium corrudifolium</i> Vill., 1779	<i>Gaillet à feuilles d'Asperge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Corriol Gilles, Laigneau Françoise)	Fort			2007 - 2007
	110237	<i>Ononis striata</i> Gouan, 1773	<i>Bugrane striée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Corriol Gilles, Laigneau Françoise)				2007 - 2007

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Insectes	10979	<i>Osmoderma eremita</i> (Scopoli, 1763)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CBNPMP (Corriol Gilles)		
	CBNPMP (Corriol Gilles, Laigneau Françoise)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise)		
	EIP (Brustel Hervé)		
	EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		
	EIP (Valladares Lionel)		